

Monsieur le député,

Je me permets de faire suite à votre email relatif à l'impact de la crise du Covid-19 sur le Syndicat intercommunal de transport urbain Tout'ebus.

Veillez nous excuser pour le caractère moins formel d'une réponse par courriel plutôt que par papier, toutefois, cela nous semblait plus adapté pour vous apporter une réponse rapide en temps de crise.

Concernant la baisse attendue des « Versements mobilités », le secrétariat d'Etat aux Transports est en effet sensibilisé à cette problématique, rencontrée plus globalement par de nombreuses Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM) sur l'ensemble du territoire, et dont ils suivent l'évolution avec attention.

A cet effet, plusieurs réunions se sont tenues entre l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) et le GART (Groupement des autorités responsables de transports), en présence des services du Ministère, pour calibrer le montant des acomptes versés aux AOM. Un accord a été trouvé pour le montant d'avril. Ce même travail devra être réalisé pour le mois de mai.

Pour autant, la baisse du Versement Mobilité sur l'ensemble de l'année 2020 semble en effet inéluctable – comme c'est le cas pour de nombreuses autres ressources fiscales de l'Etat et des collectivités. Il est néanmoins aujourd'hui difficile d'estimer l'impact de la crise sur l'économie des contrats de transport. Un bilan devra être dressé dans les prochaines semaines et mois afin d'en tirer les conséquences, en toute transparence entre l'Etat et les collectivités.

Concernant la reprise des Transports scolaires, cela se fera de manière progressive, comme annoncé par le Premier Ministre devant l'Assemblée Nationale mardi 28/04. La déclinaison territoriale par territoire est en train d'être organisée, en concertation avec les préfets, recteurs et AOM, afin de proposer les circuits de ramassage scolaire les plus pertinents et respectant les règles en matière de gestes barrières et de distanciation physique.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, nous restons à votre entière disposition en cas de besoin d'informations complémentaires,  
Bien cordialement,

**Claire LE DEUFF**

Conseillère parlementaire et élue de Jean-Baptiste DJEBBARI,  
Secrétaire d'Etat aux transports